

198038 - Le sermon du besoin est-il recommandé dans l'introduction d'un ouvrage?

La question

Nul doute que beaucoup d'auteurs contemporains placent au début de leurs ouvrages le sermon prophétique communément appelé sermon du besoin (Certes, la louange revient à Allah. Nous Le louons...). Ils disent que l'usage de ce sermon repose sur une sunna. Toutefois, j'ai examiné les livres des auteurs anciens et n'ai pas trouvé un seul d'entre eux placer ce sermon au début de son livre. Ceci est vrai en particulier pour al-Bokhari, pour Mouslim et pour d'autres ulémas reconnus (de tous).

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Premièrement, une divergence de vues oppose les ulémas à propos du sermon du besoin et la légitimité de son usage dans l'introduction d'un ouvrage, d'une compilation ou des correspondances courantes. La divergence a donné lieu à deux avis:

Le premier avis: la mention du sermon du besoin au début d'un ouvrage n'est pas nécessaire. A ce propos, Ibn Ilaan (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Le sermon bien connu renvoie à celui prononcé le vendredi, ou lors des Fêtes et consort, ainsi qu'au sermon du besoin et d'autres du même genre car ce sont ces prêches qui sont prévues par le législateur. Les sermons cités dans les ouvrages ne sont pas inclus. At-Tirmidhi n'en a pas utilisé dans son Djaami et ses chamaail. Idem pour Abou Dawouda. Or, ce sont ces deux traditionnistes qui ont rapporté le hadith (parlant du sermon du besoin). Leur pratique indique que le hadith ne concerne que les sermons (conventionnels). Extrait de al-foutouhaat ar-rabbaniyya (6/63) Daar ihyaa at-tourath al-arabi.

Moulla Ali al-Qaari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Le fait pour la plupart des auteurs de ne pas retenir le sens apparent de ce hadith: «**Tout sermon qui ne contient pas la**

profession de foi est comme une main atteinte de lèpre» indique que le sens apparent n'est pas voulu et qu'il faut trouver une quelconque interprétation au hadith.

En ce qui me concerne, il me semble qu'il vaut mieux considérer que le sermon en question dans le hadith renvoie aux sermons connus au temps du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) parce que prononcé le vendredi, les jours de fête, etc. Car la rédaction d'ouvrages est apparue plus tard.» Extrait de *djam al-wassail*, *charh ac-chamaail* (1/5). Edition de Moustapha al-Babi al-Halabi. Les partisans de ce avis se réfèrent aux arguments suivants:

Le premier argument: les messages du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) adressés aux rois ne contiennent pas ce sermon dans leur introduction. Il en est de même des nombreux écrits rédigés sur son ordre et destinés aux musulmans pour leur expliquer les aumônes, prix du sang et d'autres. Il ne donna pas l'ordre de commencer par le sermon du besoin. Ils ne contiennent ni la louange ni la profession de foi. Ils ne contiennent que la basmalah (Au nom d'Allah...)

Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « **J'ai recensé tous les messages du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) Aucun n'en commence par la louange mais plutôt par la basmalah.**» Extrait de *Fateh al-Bari* (7/220).

Le deuxième argument: nous n'avons trouvé chez aucun des ulémas auteurs d'ouvrages sur le hadith, tels al-Bokhari, Mouslim et Ahmad ibn Hanbal ou sur le droit musulman, tel Chafii, ou sur le Tafsir et les sciences du Coran, ou sur la grammaire arabe, nous n'avons trouvé chez aucun d'entre eux, disons-nous, une introduction contenant le sermon du besoin. Nous n'avons pas trouvé parmi les auteurs d'ouvrages traitant des règles de conduite un seul auteur qui mentionne le sermon du besoin ou le confirme ou recommande sa citation dans les ouvrages et correspondances. Ils n'en parlent que dans le chapitre sur le mariage. Si l'usage régulier du sermon était une sunna, cela n'aurait pas échappé aux ulémas de l'islam qui en sont la source essentielle.

Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Les compilations laissées par les imams depuis les maîtres d'al-Bokhari, les maîtres de ses maîtres, ses contemporains tel Malick,

auteur du Mouwatta, Abdourrazzaq dans al-Moussannaf, Ahmad dans al-Mousnad, Abou Dawoud, dans as-Sunan, pour ne citer que ceux-là, n'ont pas cité le sermon du besoin dans l'introduction de leurs compilations. Ils n'ont rien ajouté à la basmalah. Ils représentent la majorité des auteurs. Rares sont ceux qui ont commencé leurs livres par un sermon...

On peut encore penser qu'ils considéraient que cet usage était réservé aux discours non à l'écrit, comme on l'a déjà dit. Voilà pourquoi celui d'entre qui a commencé son livre par un sermon y a ajouté tout de suite la louange et la profession de foi. L'usage qui a fini par s'imposer au sein des ulémas consiste à commencer les ouvrages sur le savoir par la basmalah. Il en est de même pour la plupart des correspondances.» Extrait de Fateh al-Bari (1/9).

Le second avis: le sermon du besoin est une sunna recommandée dans l'introduction des ouvrages et des correspondances. C'est l'avis exprimé clairement par l'imam Abou Djaafar at-Tahawi, mort en 229 H(Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dans l'introduction de son ouvrage intitulé : machakil al-aathaar. Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) va apparemment dans le même sens car il débute beaucoup de ses messages par la citation de l'une des versions du sermon du besoin vérifié. Il le faisait si fréquemment qu'il serait difficile d'en recenser le nombre. On en trouve des exemples dans madjmou' al-fatawa, dans djaami ar-rassail ainsi que dans ses ouvrages tels dar' at-taaroudh, bayaanou talibis al-djahmiyyah et al-akhnaaiyya. L'érudit ibn al-Qayyim al-djawziyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) car il a commencé ses livres : at-tourouq al-hakiimah et as-salaat wa ahkaamou tarikihaa par ce sermon.

At-Tahawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Je l'ai commencé là où Allah a donné l'ordre de commencer l'expression d'un besoin selon ce qui a été rapporté de lui (le Prophète) à l'aide de chaînes de rapporteurs que je citerai- s'il plaît à Allah, à savoir: la louange est certes mérité par Allah. Nous Le louons, sollicitons son assistance, implorons Son pardon et demandons qu'Il nous protège contre nos propres maux, nos mauvaises actions. Personne ne peut égarer celui qu'Allah guidé et personne ne peut guider celui qu'Allah laisse s'égarer. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors Allah le Seul qui n'a pas d'associé. J'atteste que

Muhammad est son esclave et messager Puis il cite les saints versets. Extrait de charh mouchkil al-aathaar (1/6).

Ibn Taymyah (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: « Voilà pourquoi on recommande le sermon du besoin et l'emploie dans les discours adressés au public, qu'ils aient une portée générale ou particulière comme l'enseignement du livre , de la sunna et du droit musulman, des sermons et discussions; on les débute tous par ce sermon prophétique.

Les maîtres contemporains auprès desquels nous nous sommes instruits commençaient leurs séances d'enseignement du Tafsir ou du fiqh tenues dans les écoles ou dans les mosquées ou ailleurs comme suit: **« louanges à Allah, le Maître des mondes. Puisse Allah bénir Muhammad, le sceau des messagers, sa famille et ses compagnons tous. Puisse Allah nous agréer , vous agréer et agréer nos maîtres et tous les musulmans ou les messieurs présents ainsi que l'ensemble des musulmans.»**

J'ai encore vu des gens qui l'utilisent dans l'établissement du mariage en récitant un sermon autre que celui reconnu. Chaque groupe utilise une version différente de celle des autres. Le hadith d'Ibn Massoud ne concerne pas exclusivement le mariage car c'est un sermon à utiliser pour tout besoin que les fidèles serviteurs peuvent éprouver dans leurs relations , notamment les affaires matrimoniales. L'observance des enseignements religieux dans les actes et paroles et dans toutes les pratiques cultuelles et habituelles constitue le parfait chemin droit. Tout ce qui s'en écarte reste défectueux et mal argumenté, si ce n'est interdit, le meilleur enseignement restant celui de Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui). Extrait de Madjmou al-fatawa (18/287).

Selon Ibn Ilaan (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), on dit : **« Le sermon a une vocation générale. Peut-être Abou Dawoud et at-Tirmidhi l'ont cité oralement sans l'écrire, ce qui suffit.»** Extrait des Foutouhat ar-rabbaniyya (6/63).

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **« Ce sermon est à utiliser pour commencer tous les discours; qu'il s'agisse de celui prononcé dans le cadre de la célébration du mariage, de la prêche du vendredi ou d'autres. Le sermon n'est donc pas**

réservé au mariage comme le croient certains. Certaines versions du hadith d'Ibn Massoud l'indiquent clairement comme on l'a affirmé précédemment.» Extrait de Khoutaboutl haadja, p. 36. Les partisans de cet avis utilisent les arguments suivants:

Le premier argument:les nombreux hadiths évoquant le commencement de certains discours, sermons et déclarations du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) par le sermon du besoin. Il ne réservait pas celui-ci au mariage. Car il (le Prophète) l'a prononcé devant Dhammam ibn Thaalabah alors qu'il n'y avait ni mariage ni vendredi ni fête.

D'après Ibn Abbas (P.A.a) Dhamam arriva à La Mecque et dit:

-«Muhammad! J'exorcise (le mal) résultant d'un coup de vent et Allah guérit grâce à moi celui qu'Il veut. Peux-tu le faire?»

-«Certes, Allah mérite d'être loué. Nous Le louons et sollicitons Son assistance. Nul ne peut égarer celui qu'Il a guidé ni guider celui qu'Il a laissé s'égarer. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah qui n'a pas d'associé et que Muhammad est son esclave et messager. Adoncques, répète-moi tes mots que tu viens de prononcer.»

Il les répéta. Et le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) répété les siens trois fois.

-«J'ai entendu les paroles des devins, celles des magiciens et celles des poètes mais je n'avais jamais entendu des mots tels que ceux que tu viens de prononcer. Ils atteignent les profondeurs de la mer.»

-«Tends ta main pour me prêter un serment d'allégeance marquant ton adhésion à l'islam.»
Il le lui prêta, dit le rapporteur. (Rapporté par Mouslim, 868).

Abonde dans le même sens ce hadith d'Ibn Massoud (P.A.a) qui dit: **«Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a enseigné la prononciation de la profession de foi dans la prière et en cas de besoin.»** (Rapporté par at-Tirmidhi, 1105) qui l'a qualifié de bon.

Ils disent que le terme 'besoin' renvoie à tout besoin; qu'il concerne une leçon, un sermon, une прêche , une compilation, un ouvrage, une correspondance ou d'autres (tâches).

As-Sindi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «**Il semble que le besoin englobe le mariage et d'autres affaires. Aussi convient-il qu'on prononce le sermon pour se faire assister à satisfaire parfaitement les besoins.**» Extrait de son Hachiyah sur Sunani an-Nassai (3/105).

Le deuxième argument, la généralisation constatée dans certaines versions du hadith.

C'est le cas dans ce hadith cité dans Sunan Abou Dawoud (2118). Abdoullah ibn Massoud a dit: «**Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a appris le sermon du besoin à prononcer lors de la célébration d'un mariage et ailleurs.**»

Le troisième argument: le fait pour certains ulémas de citer ce sermon dans l'introduction de leurs ouvrages comme nous l'avons vu avec l'imam at-Tahhawi (mort en 229 H) et Ibn Taymiyah (mort en 728) et Ibn al-Qayyim (751).

Discussion sur les arguments

L'examen approfondi des arguments présentés par les deux groupes nous permet de voir clairement que les arguments du premier avis sont les plus solides.

La réponse à donner aux arguments du second avis est que leur premier argument ne contient pas un texte portant précisément sur l'objet de la divergence, à savoir la citation du sermon en question dans l'introduction des compilations et ouvrages. En effet, toutes les versions du sermon du besoin concernent les discours oraux. Quant à la sunna pratique du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) qui s'illustre dans la rédaction de ses écrits et messages adressés aux rois, princes et d'autres, elle ne contient pas le sermon du besoin. Or les actes du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) clarifient et expliquent ce qui est succinct et clarifient ce qui reste ambigu.

Quant au deuxième argument, on ne l'accepte pas de leur part. L'expression 'dans le cadre de la célébration du mariage et d'ailleurs' est reçue par la voie d'Isaac, d'après Abou Oubaydah, d'après Abdoullah ibn Massoud. Or c'est une chaîne interrompue car Abou Oubaydah n'a rien reçu de son père, l'auguste Compagnon, Abdoullah 'Ibn Massoud (P.A.a). Voici le commentaire

fait par an-Nassai sur le hadith après l'avoir cité dans as-Sunan (1404): «**Abou Oubaydah n'a rien entendu de son père.**»

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « L'ajout: 'dans le cadre de la célébration du mariage et d'ailleurs' est cité par Abou Dawoud par la voie de Soufiane d'après Isaac. Il fait partie apparemment des propos d'Ibn Massoud. Mais, pour Chou'ba, il fait partie des propos d'Isaac car il (Chou'ba) dit: «**J'ai dit à Abou Isaac: ceci concerne le sermon à prononcer lors de la célébration d'un mariage ou d'autres occasions?**» - «**Il est à prononcer en cas de besoin.**» répondit -il. (Rapporté par at-Tayalissi) Extrait de khoutaboul hadja, p10. A supposer que l'ajout soit authentique, il renvoie à d'autres situations que le mariage comme les discours et sermons mais pas à la compilation et la rédaction d'ouvrages.

Quant au troisième argument, il est l'objet d'une divergence de vues. Dès lors, on ne peut pas l'utiliser dans le cas échéant. Il ne convient pas non plus de tirer un argument de l'avis d'un ulémas pour l'opposer à d'autres ulémas. C'est qui compte exclusivement, c'est la sunna attribué directement au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et traduisant ses actes et paroles.

Quand nous soutenons la non conformité à la sunna, nous n'entendons pas dire que la chose n'est pas permise. Rien n'empêche l'usage du sermon du besoin dans l'introduction d'un livre parfois mais cela ne signifie pas sa recommandation.

Il s'y ajoute que tous ceux qui ont cité le sermon du besoin dans l'introduction de leurs livres s'en passaient le plus souvent. At-Tahawi ne l'a cité que dans l'introduction de l'un de ses ouvrages. Il en est de même pour Ibn Taymiyah et Ibn al-Qayyim (Puisse Allah accorder Sa miséricorde à eux tous)

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a donné cette réponse: «**Elle (la prononciation du sermon du besoin) ne constitue pas une prescription à ne pas laisser. Bien plus, le contraire, qui consiste à s'en passer parfois, est plus juste afin d'éviter de la faire passer pour une prescription divine.**» Extrait de khotbatul hadjdjda, p. 42.

Cette réponse aurait été juste si l'usage du sermon était étayé par des arguments clairs tirés de propos et actes du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) allant dans le sens de

l'exhortation des gens à citer le sermon dans l'introduction de leurs livres. du moment que cela n'est prouvé, l'abandon de son usage par les ulémas renforce sa non conformité à la sunna.

Cheikh Abou Baker Abou Zayd (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:« On voit les ulémas, auteurs de l'islam, agir de cette manière. C'est le cas de Cheikh al-islam , Ibn Taymyah (Puisse Allah Très-haut lui accorder Sa miséricorde) qui l'utilise tantôt dans l'introduction de ses ouvrages et s'en passe tantôt. Dès lors, ce que nous constatons et entendons à notre époque à propos de l'engagement de certains auteurs à l' utiliser dans l'introduction de leurs écrits et leurs sermons est un engagement pour lequel nous ne connaissons aucun fondement dans la vie pratique du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), telle qu'elle s'atteste dans ses enseignements, ni dans la vie de ses compagnons (P.A.a) ni dans celle de leurs bons successeurs. Celui qui prétend le contraire doit apporter une preuve.

Ce qui précède vous permet de savoir pourquoi les auteurs des Sunan (Puisse Allah Très-haut leur accorder Sa miséricorde) citent le sermon du besoin dans le chapitre sur le mariage et la confirmation par les ulémas de la permission de son usage lors de la conclusion d'un mariage.»

Extrait de Tashih ad-douaa, p. 454-455. Voir Mou'djam al-manahi al-lafzhiyya,p. 590.

.En somme, la conduite à tenir dans la rédaction des ouvrages consiste à commencer par la basmalah, suivie de la hamdalah (louanges à Allah...) sous quelque formule que ce soit. Quant au sermon du besoin contenant des termes précis et des versets déterminés, sa prononciation n'est pas une sunna à appliquer dans la rédaction des ouvrages et compilations. Bien au contraire, bon nombre d'ulémas disent qu'on ne recommande ce sermon que lors de la célébration d'un mariage. Quand vous vous livrez à une investigation poussée, vous vous rendrez compte que des dizaines de traditionnistes et juristes, auteurs de livres sur le droit musulman et le hadith, n'ont cité le dit sermon que dans les chapitres consacrés au mariage, à ses règles et dispositions. Si nous voulions entrer dans les détails, nous serions trop longs.

Allah le sait mieux.